

L'évêque de Bilbao menace d'excommunier les autorités espagnoles qui veulent l'expulser

(De notre envoyé spécial perm. Michel CHAUDE.)

MADRID, lundi.

La décision du gouvernement d'expatrier Mgr Antonio Anoveros, évêque de Bilbao, a ravivé la querelle entre l'Église et l'État espagnol. Après une brève lune de miel, les relations entre l'Espagne et le Vatican sont à présent plus difficiles que jamais.

Mgr Anoveros, qui se trouve confiné à son domicile depuis cinq jours, a été informé dimanche à 8 heures par le chef de la police qu'il devait abandonner sa résidence une heure plus tard et prendre le chemin de l'exil. Un avion l'attendait prêt à l'emmener à Rome. Comme à 10 heures le prélat n'avait pas bougé de son domicile, on lui renouvela l'ordre en donnant comme nouveau délai midi. Mgr Anoveros répondit alors qu'en temps qu'évêque il ne pouvait abandonner son diocèse sans l'ordre du pape et qu'en temps que citoyen il ne le ferait pas sans un mandat du juge. (Selon la constitution espagnole, l'État a le droit d'expulser des citoyens espagnols). Mgr Anoveros a également annoncé que quiconque essaierait de l'emmener de force courrait le risque d'être excommunié.

L'excommunication s'appliquerait non seulement à ceux qui obligeraient matériellement l'évêque à sortir de son diocèse, mais aussi à ceux qui en donneraient l'ordre y compris le général Franco » a commenté un chanoine.

Durant toute la matinée de dimanche, des milliers de Basques sont montés rendre hommage à l'évêque au troisième étage de la maison où il vit modestement, à côté de la paroisse du Carmel. Mgr Anoveros les saluait de sa porte, malgré la surveillance de la police. Vers midi d'importants effectifs de police isolèrent le quartier et dispersèrent les quelque 1.500 personnes réunies.

« Mesures de précaution »

L'une des premières conséquences de l'attitude du gouvernement a été de réconcilier l'épiscopat espagnol qui, ces dernières années, se trouvait désuni en raison des différences d'interprétation sur le rôle que doit jouer l'Église dans le domaine politique. Pendant toute la journée de dimanche, Mgr Anoveros a reçu les marques de solidarité des autres évêques espagnols. Depuis celles du conservateur cardinal Gonzales, archevêque de Tolède, jusqu'à celles du libéral cardinal Jubany, archevêque de Barcelone. De son côté, le cardinal Tarancon, archevêque de Madrid et président de la conférence épiscopale, a demandé à être reçu d'urgence par le général Franco.

Ce conflit, l'un des plus graves entre le gouvernement de Franco et le Vatican, avait commencé le mercredi des Cendres, jour où la police avait prié l'évêque de Bilbao et son vicaire, Mgr Ubieta, de ne pas sortir de leur domicile « par mesure de précaution ». Le dimanche précédent une lettre pastorale avait été lue dans le diocèse ; l'archevêque Anoveros y déclarait que « le peuple basque se heurte à de sérieux obsta-

clés dans l'exercice de ses

identités spécifiques, développer sa culture et son patrimoine spirituel comme les autres peuples d'Espagne ».

Un communiqué du ministère de l'Information affirme que la lettre pastorale constitue « une très grave attaque à l'unité de l'Espagne et que l'évêque par son attitude obstinée a clairement incité les citoyens à la discorde ».

M. Carlos Arias, président du gouvernement, a donc pris une décision à laquelle ne se serait jamais résolu son prédécesseur, l'amiral Carrero Blanco, homme dur mais très pieux, en confinant l'évêque de Bilbao à son domicile. « En fait, il s'agit d'une détention illégale qui, de plus, viole le Concordat, estime un avocat socialiste de Madrid. Le Concordat entre l'Espagne de Franco et le Vatican établit qu'aucun procès ne peut être intenté sans l'autorisation de son évêque mais il ne prévoit pas expressément la possibilité de l'arrestation d'un évêque. Il signale en revanche qu'il faut l'autorisation du pape pour intenter un procès à un évêque. »

Le « Helder Camara espagnol »

Mgr Antonio Anoveros, navarrais, âgé de 63 ans, a souvent été appelé le dom Helder Camara espagnol, non seulement à cause de ses prises de position pour la défense des ouvriers mais aussi à cause de son physique nerveux et austère. Evêque de Cadix pendant sept ans, il écrivit plusieurs lettres pastorales qui provoquèrent la colère des propriétaires andalous. Depuis son arrivée au diocèse de Bilbao, il y a trois ans, il a défendu publiquement le droit de grève et a refusé de nombreuses fois au gouvernement le droit d'intenter des procès aux prêtres de sa région accusés d'appartenir à des mouvements syndicaux clandestins ou à des groupes nationalistes basques. Ses visites aux prêtres basques qui faisaient la grève de la faim à la prison de Zamora ont été la cause d'un premier conflit avec le gouvernement.

M. Carlos Arias n'a pas hésité à prendre une mesure à laquelle personne n'avait eu recours depuis 1937. En pleine guerre civile, Franco avait éloigné de leurs diocèses Mgr Mugica, évêque de Vitoria, connu pour ses idées séparatistes basques et le cardinal Vidal de Tarragone, militant catalan.

L'expatriation de Mgr Anoveros a été décidée au Conseil des ministres du 1er mars. C'est au cours de ce même Conseil que la grâce pour l'étudiant anarchiste Salvador Puig a été refusée. Celui-ci devait être exécuté dans la matinée du samedi.

L'exécution de Puig Antich : manifestation et attentats à Paris

Deux cents personnes environ se sont rassemblées, dimanche, à 19 h 45, devant l'Olympia, boulevard des Capucines. Elles ont défilé jusqu'à la place de l'Opéra en scandant des slogans hostiles au régime franquiste. À la suite de l'exécution, samedi matin, de l'anarchiste Puig Antich.

Des cocktails Molotov avaient été lancés dimanche, à 3 heures du matin, contre quatre établissements bancaires espagnols de Paris, provo-

L'évêque et l'écrivain

L'ÉVÊQUE de Bilbao est sur le point d'être expulsé pour ses prises de position en faveur des Basques. Le Vatican qui, au nom de la détente avec l'Est, a déchu Mgr Mindszenty de son titre de primat de Hongrie, sacrifiera-t-il le prélat espagnol pour sauvegarder le concordat avec le Saint-Siège ?

Quelle que soit la décision de Rome, la mesure qui risque de frapper l'évêque Anoveros rappellera au monde entier la sanction qui s'est abattue le 13 février dernier sur l'écrivain soviétique contestataire Soljenitsyne.

Certes, l'auteur de « L'archipel du Goulag » a connu pendant de longues années le bagne des camps de travail, tandis que l'évêque n'a pas eu d'autre demeure que son palais. Mais la décision qui les concerne l'un et l'autre n'est-elle pas inspirée par les mêmes motifs ?

Alexandre Soljenitsyne et Antonio Anoveros sont tous les deux victimes de la raison d'État. Leurs gouvernements les rejettent parce qu'ils expriment un désaccord fondamental avec leur régime : le premier ran-

ge le marxisme-léninisme et prônise le retour à la religion orthodoxe (il avait développé ses convictions dans une lettre aux dirigeants soviétiques qui vient d'être publiée à Paris) ; le second proclame, comme l'avait fait la République espagnole, que le peuple basque a le droit au respect de son identité dans un destin commun avec le reste de l'Espagne.

Dès lors, les protestations contre le bannissement d'un évêque qui, de surcroît, n'a pas le soutien d'une renommée littéraire, devraient avoir la même ampleur que celles soulevées par l'exil de l'écrivain. Ou bien ce serait admettre l'antisovietisme et refuser l'antifranquisme. Oublier alors que l'U.R.S.S., au prix de dix-sept millions de vies humaines dans le second conflit mondial, a permis à un Occident libre de recevoir Soljenitsyne. Et que, parmi les adversaires de Mgr Anoveros se trouvent sans doute d'anciens membres de la division Azul qui combattirent ces mêmes Soviétiques au côté des troupes du III^e Reich.